



# RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES DE L'ASSAINISSEMENT



*Station d'épuration intercommunale 2 (Villemontgou des Monts – Saint Génis des Fontaines et Montesquieu des Albères)*

## EXERCICE 2019

ARGELES-SUR-MER · BAGES · BANYULS-SUR-MER · CERBERE · COLLIOURE · ELNE · LAROQUE-DES-ALBERES ·  
MONTESQUIEU-DES-ALBERES ·

ORTAFFA · PALAU-DEL-VIDRE · PORT-VENDRES · SAINT-ANDRE · SAINT-GENIS-DES-FONTAINES · SOREDE ·  
VILLELONGUE-DELS-MONTS

Accusé de réception en préfecture  
066-200043602-20200925-DL2020-0250b-DE  
Date de télétransmission : 07/10/2020  
Date de réception préfecture : 07/10/2020



# Sommaire

<i>Note Liminaire</i> .....	2
-----------------------------	---

## Service Assainissement Collectif ..... 3

<i>Caractérisation technique du Service</i> .....	3
---	---

- Description générale ..... 3
- Structure et mode de gestion du Service ..... 3
- Moyens humains et matériels ..... 4
- La population et son raccordement ..... 5
- Les industries et leur raccordement ..... 6
- Le réseau de collecte des eaux usées ..... 6
- Le système d'épuration des eaux ..... 14
- Les normes de rejets des stations d'épuration..... 20

<i>Tarification et recettes du Service</i> .....	21
--	----

- Modalités de tarification ..... 21
- Prix du Service ..... 21
- Recettes d'exploitation du Service ..... 27

<i>Indicateurs de performances</i> .....	28
--	----

- La population et son raccordement ..... 28
- Le réseau de collecte des eaux usées ..... 28
- Le système d'épuration des eaux usées ..... 31
- Les rejets des stations d'épuration ..... 32
- Les usagers et le Service ..... 33

<i>Financement des investissements</i> .....	34
--	----

- Montants financiers des travaux engagés ..... 34
- En-cours de la dette et montant des amortissements..... 34
- Abandons de créances ..... 35
- Programme pluriannuel de travaux..... 35

<i>Faits marquants</i> .....	36
------------------------------	----

- Faits marquants..... 36

<i>Annexe</i> .....	37
---------------------	----

- Note d'information de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse ..... 37

## Service Assainissement Non Collectif ..... 43

<i>Caractérisation technique du Service</i> .....	43
---	----

- Description générale ..... 43
- Structure et mode de gestion du Service ..... 43
- Moyens humains et matériels du Service ..... 43
- Indice de mise en œuvre du spanc \*\* ..... 44
- Etat d'avancement des contrôles..... 44

<i>Tarification et recettes du Service</i> .....	45
--	----

- Tarifs des contrôles..... 45
- Recettes d'exploitation du Service ..... 46

<i>Indicateurs de performances</i> .....	47
--	----

- Etat des installations ..... 47
- Taux de conformité..... 48

<i>Financement des investissements</i> .....	49
--	----

- Présentation des projets ..... 49

<i>Faits marquants</i> .....	50
------------------------------	----



# Note Liminaire

## Note Liminaire

Le présent rapport relatif au Service d'assainissement est élaboré en application de la loi n°95-101 du 2 février 1995 dite loi "Barnier" relative au renforcement de la protection de l'environnement, qui a instauré une information détaillée sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et de l'assainissement.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) doit donc présenter à son assemblée délibérante, pour adoption, un ou plusieurs rapports conformément à l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales. Ces rapports sont ensuite adressés à chaque Commune, afin d'être présentés au conseil municipal et mis à disposition du public.

Destinés à l'information de l'utilisateur et à la transparence dans la gestion des services publics, ces documents comprennent l'ensemble des indicateurs techniques et financiers du service d'assainissement établis selon les dispositions fixées par le décret n°95-635 du 6 mai 1995 ainsi que l'arrêté et le décret du 2 mai 2007.



# Service Assainissement Collectif





# Service Assainissement Collectif

## Caractérisation technique du Service

### ▪ DESCRIPTION GENERALE

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris regroupe 15 Communes : Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque des Albères, Montesquieu des Albères, Ortaffa, Palau del Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Génis des Fontaines, Sorède, Villelongue dels Monts, et représente une population de 56 000 habitants environ.

Une permanence est disponible pour les abonnés du Service d'assainissement au siège de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibéris à Argelès-sur-Mer, situé 3 impasse de Charlemagne, par téléphone au 04.68.81.63.77 ou par mail [assainissement@cc-acvi.com](mailto:assainissement@cc-acvi.com).

Le Service d'astreinte de la Régie d'Assainissement permet de répondre à toutes les urgences 7j/7 et 24h/24 h (Tel : 04.68.81.63.77 ou 04.68.81.85.74).

### ▪ STRUCTURE ET MODE DE GESTION DU SERVICE

Le Service a pour missions : la collecte, le transport et le traitement des effluents ainsi que la relation à la clientèle. Celles-ci sont exercées en régie sur l'ensemble du territoire. La régie assure, en effet, elle-même l'exploitation du Service dont elle prend en charge l'ensemble de l'investissement et du fonctionnement.

Autorité territoriale	Communes concernées	Date début de contrat	Mode de Gestion	antériorité
CDC	Argelès-sur-Mer	1956	Régie	/
	Laroque des Albères Montesquieu des Albères Palau del Vidre Saint-André Saint-Génis des Fontaines Sorède Villelongue dels Monts	2002		Régie municipale
	Banyuls, Cerbère, Collioure, Port-Vendres	2010		SGAD (affermage) Véolia (Concession)
	Elne, Ortaffa	2014		Saur (affermage)
	Bages	2017		Saur (affermage)



# Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la  
qualité du Service Assainissement

EXERCICE  
2019

## ▪ **MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS**

Le Service est composé de 38 équivalents temps plein (incluant les temps de travail des services administratifs affectés au service de l'Assainissement) plus 6 saisonniers en période estivale. Ils assurent l'entretien, le fonctionnement du réseau, des postes de relevages, des différentes stations et du laboratoire d'analyses.

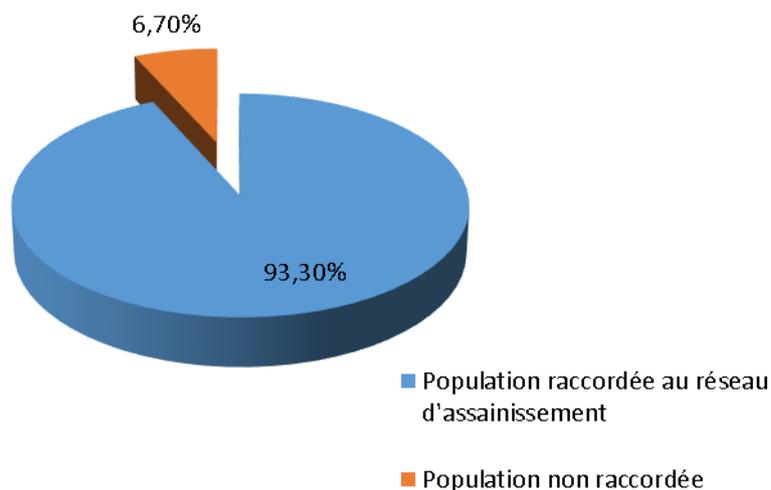
- 3 hydrocureurs,
- 3 véhicules légers type cureuse,
- 7 groupes électrogènes mobiles,
- 2 véhicules légers d'intervention électromécanique,
- 1 véhicule léger atelier,
- 2 véhicules avec caméra,
- 12 véhicules légers,
- 3 véhicules 3,5 tonnes type benne.
- 1 remorque
- 1 compresseur
- 1 élévateur
- 1 chargeuse



## LA POPULATION ET SON RACCORDEMENT

Communes	Population INSEE (2017)	Nombre d'abonnements EU	Population desservie par un réseau de collecte des eaux usées
Argelès-sur-Mer	10623	8546	9899
Bages	4227	2258	4136
Banyuls-sur-Mer	4838	3600	4653
Cerbère	1372	1053	1345
Collioure	2456	3474	2368
Elne	2153	1582	1585
Laroque-des-Albères	1247	599	961
Montesquieu-des-Albères	3187	1480	2744
Ortaffa	4204	3003	4118
Palau-del-Vidre	3485	1963	3267
Port-Vendres	2852	1600	2667
Saint-André	3314	2195	3003
Saint-Génis-des-fontaines	1773	1022	1528
Sorède	9049	4336	8888
Villelongue-dels-Monts	1500	825	1346
<b>TOTAL</b>	<b>56280</b>	<b>37536</b>	<b>52508</b>

### Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées





## ▪ LES INDUSTRIES ET LEUR RACCORDEMENT

Communes	Nombre d'autorisations de déversements d'établissements industriels raccordés au réseau de collecte	Nombre d'établissements industriels raccordés au réseau de collecte
Argelès-sur-Mer	4	23
Bages	1	1
Banyuls-sur-Mer	0	22
Cerbère	1	2
Collioure	0	10
Elné	1	Non recensé
Laroque-des-Albères	0	3
Montesquieu-des-Albères	0	4
Ortaffa	0	0
Palau-del-Vidre	0	3
Port-Vendres	0	8
Saint-André	0	2
Saint-Génis-des-fontaines	0	5
Sorède	0	0
Villelongue-dels-Monts	0	1
<b>TOTAL</b>	<b>7</b>	<b>84</b>

## ▪ LE RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES

La totalité du réseau de collecte du territoire est un réseau séparatif (eaux usées et eaux de pluie ont chacune un réseau de collecte distinct).

Le nombre de postes de relevage indiqué correspond aux ouvrages exploités par la régie.

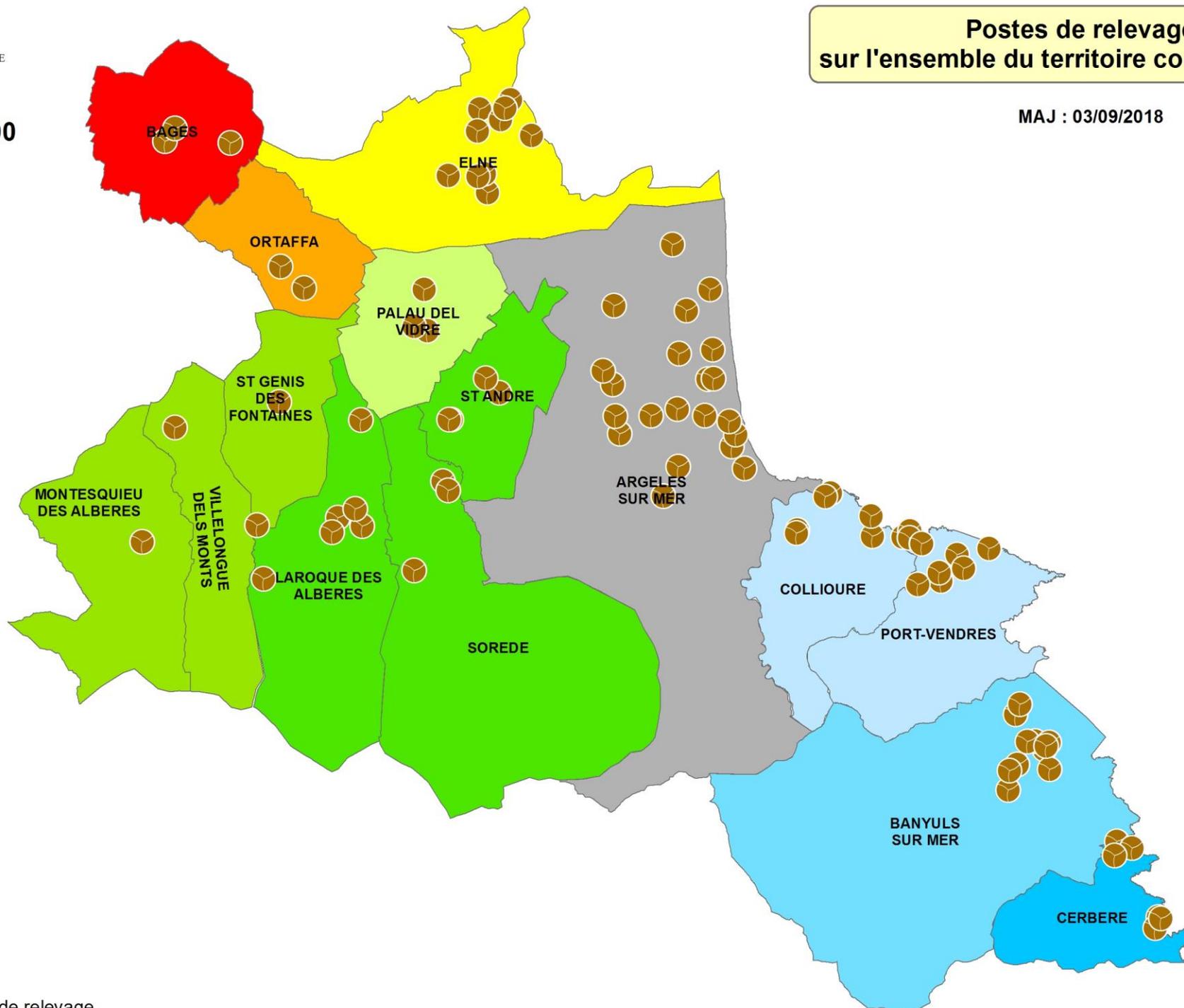
Communes	Linéaire de réseau (km)	Postes de relevage	Déversoirs d'orage
Argelès-sur-Mer	116,179	22	3
Bages	24,702	3	0
Banyuls-sur-Mer	39,384	13	2
Cerbère	19,888	8	1
Collioure	31,608	8	2
Elné	45,502	9	0
Laroque des Albères	26,035	6	2
Montesquieu des Albères	13,652	2	0
Ortaffa	10,622	2	0
Palau del Vidre	19,325	3	1
Port-Vendres	29,703	7	2
Saint-André	25,803	4	0
Saint-Génis des Fontaines	23,050	1	0
Sorède	37,605	2	1
Villelongue dels Monts	22,144	3	2
<b>Total</b>	<b>485,20</b>	<b>93</b>	<b>16</b>



1:120 000

## Postes de relevage sur l'ensemble du territoire communautaire

MAJ : 03/09/2018



### Légende

 Poste de relevage





# Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE  
2019

## ➤ Nombre d'interventions sur le réseau

Communes	Nombre d'interventions *	Nombre de points noirs **
Argelès-sur-Mer	462	61
Bages	191	32
Banyuls-sur-Mer	205	17
Cerbère	24	4
Collioure	75	12
Elné	380	48
Laroque-des-Albères	74	10
Montesquieu-des-Albères	11	0
Ortaffa	37	10
Palau-del-Vidre	73	13
Port-Vendres	114	13
Saint-André	95	15
Saint-Génis-des-fontaines	57	12
Sorède	89	15
Villelongue-dels-Monts	22	4
<b>TOTAL</b>	<b>1909</b>	<b>266</b>

\* Interventions sur le réseau excluant les interventions sur les unités techniques

\*\* Un point noir est un point structurel du réseau nécessitant au moins 2 interventions par an. Ces points correspondent chacun à une rue.

► **En insufflant une partie du budget sur les zones de points noirs (ex : remplacement des siphons par des boîtes à passage direct ; réparations de canalisations, etc.), nous réduisons de manière drastique le nombre d'interventions des prochaines années.**

➤ **Travaux de canalisations et branchements réalisés**

## ARGELES-SUR-MER

<b>BRANCHEMENTS</b>			
<b>MISE EN CONFORMITE</b>		<b>BRANCHEMENTS NEUFS</b>	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DES CHARDONNETS	1	RUE DE LA MASSANE	1
CHEMIN SAINT PIERRE	1	PLACE DUHAMEL	1
AVENUE DU 8 MAI 1945	1	RUE DES GIRONDINS	1
RUE DES JOTGLARS	1	IMPASSE DES NOISETIERS	1
RUE DE LA MASSANE	1	RUE DES CHENES	1
AVENUE DU MARASQUER	1	RUE HERRIOT	1
RUE GEORGES CARPENTIER	1	AVENUE MOLIERE	1
RUE DE LA SOMME	2	RUE DE L'EGALITE	1
RUE DES PLATANES	1	RUE TALRICH	1
AVENUE DU 8 MAI 1945	25	AVENUE DU 8 MAI	2
ALLEE DU RACOU	1	RUE BEL AIR	1
RUE DES TROENES.ND DE VIE	20	RUE GEORGES CARPENTIER	1
RUE ROC DU MOULIN	1	ROUTE DE SOREDE	1
RUE PIERRE BOURDAN	4	RUE CASTEL MALLER 1	13
RUE MONTE CASSINO	10	RUE CONDORCET	15
		RUE ROBESPIERRE	24
		RUE DE LA REVOLUTION	20
		RUE MIRABEAU	15
<b>TOTAL</b>	<b>71</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31</b>

<b>COLLECTEURS</b>								
<b>RENOUVELLEMENT</b>			<b>CREATION</b>			<b>REHABILITATION</b>		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
RUE CASTEL MALLER	PVC Ø 160	60	PAS DE LAS BAQUES	FonteØ 350	263			
RUE CONDORCET	PVC Ø 160	101						
RUE ROBESPIERRE	PVC Ø 200	100						
RUE MIRABEAU	PVC Ø 200	91						
RUE DE LA REVOLUTION	PVC Ø 200	127						
REFOULEMENT CAMPING	FTE Ø 250	6						
<b>TOTAL</b>		<b>485</b>	<b>TOTAL</b>		<b>263</b>	<b>TOTAL</b>		<b>212</b>

## BAGES

<b>BRANCHEMENTS</b>			
<b>MISE EN CONFORMITE</b>		<b>BRANCHEMENTS NEUFS</b>	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE PASTEUR	1	RUE DU 8 MAI 1945	1
RUE WILSON	1	RUE DE LA RETIRADA	1
RUE DES FLEURS	1	RUE DES MATES	1
CHEMIN DE BELRICH	1	RUE DES FAUVETTES	1
RUE BERENGER	1	RUE DES TEMPLIERS	1
AVENUE JEAN JAURES	1	RUE WILSON	1
RUE LAVOISIER	1	RUE EDOUARD VAILLANT	1
IMPASSE DU 18 JUIN	1	CARS PAGES	1
AVENUE DE LA MEDITERRANEE	1		
RUE DE LA FRATERNITE	1		
RUE DE LA CONCORDE	1		
RUE WALDECK ROUSSEAU	1		
<b>TOTAL</b>	<b>12</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
CHEMIN DE VILLENEUVE	PVC Ø 200	54	CARS PAGES	PVC Ø 200	130			
RUE PABLO CASALS	PVC Ø 200	50						
<b>TOTAL</b>		<b>104</b>	<b>TOTAL</b>		<b>130</b>	<b>TOTAL</b>		

## BANYULS SUR MER

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE JEAN MOULIN	1	RUE DU 19 MARS	1
RUE WALDECK ROUSSEAU	1	RUE VICTOR HUGO	1
RUE NAPOLEON	1		
PLACE DE LA LIBERTE	1		
PLACE DU PUIG DEL MAS	10		
AVENUE DU 19 MARS	1		
RUE DU 6 JUIN 1942	1		
RUE REPUBLIQUE	1		
RUE CAMILLE PELLETAN	1		
RUE ARAGO	1		
RUE ST EXUPERY	11		
RUE HERRIOT	47		
RUE GEORGES SAND	10		
<b>TOTAL</b>	<b>88</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
RUE HERRIOT	PVC Ø 200	137						
RUE ST EXUPERY	PVC Ø 200	25						
RUE GEORGES SAND	PVC Ø 200	14						
<b>TOTAL</b>		<b>176</b>	<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

## CERBERE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DES PORTEURS	1		
RUE DE LA MONTAGNE	1		
RUE LAROUSSE	1		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>TOTAL</b>	

Pas de travaux de canalisation.

## COLLIOURE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DE LA LIBERTE	1	PUIG D AMBELLA	1
RUE TAILLEFER	1		
RUE CAMILLE DESMOULIN	1		
RUE DU TEMPLE	1		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

Pas de travaux de canalisation.

## ELNE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
BOULEVARD JACQUES ALBERT	1	VIEUX CHEMIN DE ST CYPRIEN	1
TRAVERSE DES CAPUCINS	1	RUE NICOLAS APPERT	1
BOULEVARD ARCHIMEDE	1	BOULEVARD ARCHIMEDE	1
RUE DE LA SALANQUE	1	RUE DU POUN DE FOUSTE	1
RUE LEDRU ROLLIN	1	AVE. DU GENERAL DE GAULLE	1
RUE MIRABEAU	2	branchement CTM	1
RUE DE CERDAGNE	1		
RUE PICASSO	1		
ROUTE DE PERPIGNAN	11		
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

Pas de travaux de canalisation.

## LAROQUE DES ALBERES

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
AVENUE DU ROUSSILLON	1	AVENUE DES ALBERES	1
RUE DES MESANGES	1	RUE DE L EGLISE	1
AVENUE DES BALEARES	1	AVENUE DES BALEARES	1
RUE DES MICOCOULIERS	1		
RUE DES CARANQUES	1		
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3</b>

Pas de travaux de canalisation.

## MONTESQUIEU DES ALBERES

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
IMPASSE DES MIMOSAS	1	AVENUE DE LA MER	6
GRAND RUE	2	RUE DES VIGNES	1
CHEMIN DU ROI	1	RUE DES PECHERS	1
		GRAND RUE	3
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>TOTAL</b>	<b>11</b>

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			DEVOIEMENT			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
						RUE LONGUE	PVC Ø 160	20
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		
						<b>20</b>		

## ORTAFFA

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
PLACE JEAN MOULIN	1	RUE DES ECOLES	1
<b>TOTAL</b>	<b>1</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>

Pas de travaux de canalisation.

## PALAU DEL VIDRE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DES PEUPLIERS	1	24 CARRER DE LA MARINADE	1
IMPASSE DES GLYCINES	1		
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>

Pas de travaux de canalisation.

## PORT- VENDRES

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RAMPE MADELOC	1	BOULEVARD DU 8 MAI 1945	1
RUE WALDECK ROUSSEAU	1	RUE EVADES DE FRANCE	1
RUE LAMARTINE	1	RAMPE CONVENTION	12
BAR LE QUAI	1		
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>TOTAL</b>	<b>14</b>

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
RAMPE CONVENTION	PVC Ø 200	31						
<b>TOTAL</b>		<b>31</b>	<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		

## SAINT-ANDRE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
BD. DES EVADES DE FRANCE	1	ROUTE DE TAXO	1
RUE DE LA LIBERATION	1	ZONE INDUSTRIELLE	1
CHEMIN RUISSEAU DU MOULIN	4		
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2</b>

Pas de travaux de canalisation.

## SAINT-GENIS DES FONTAINES

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DE LA PINEDE	11	RUE JEAN JAURES	1
		AVENUE DES ALBERES	1
		CAMI DE LA CREU	4
<b>TOTAL</b>	<b>11</b>	<b>TOTAL</b>	<b>6</b>

COLLECTEURS								
RENOUVELLEMENT			CREATION			REHABILITATION		
Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML	Rue	Nature	ML
			ALLEE DES MOINES	PVC Ø 315	300	IMP CAMI DE LA CREU	PVC Ø 160	90
<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>			<b>TOTAL</b>		
			<b>300</b>			<b>90</b>		

## SOREDE

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
RUE DU PITON	1	RUE DE LA GABARRE	2
RUE DE LA CASERNE	1	TRAVERSE DE LA COSCOLLEDA	1
RUE DU MILOUSSA	1	MAS FELIX	1
RUE DES TROIS HETRES	1		
AVENUE DE LA VALLEE	1		
NOTRE DAME DE VIE	6		
RUE DU LLEVAN	2		
IMPASSE DES TILLEUILS	1		
MAS FELIX	1		
RUE DE LA COSCOLLEDA	1		
RUE DES MICOCOULIERS	1		
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>	<b>TOTAL</b>	<b>8</b>

Pas de travaux de canalisation.

## VILLELONGUE DELS MONTS

BRANCHEMENTS			
MISE EN CONFORMITE		BRANCHEMENTS NEUFS	
Rue	Quantité	Rue	Quantité
IMPASSE DE LA CAILLE	1	ROUTE DE MONTESQUIEU	1
CHEMIN DES AGOUILLOUS	1		
AVENUE DES ALBERES	1		
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1</b>

Pas de travaux de canalisation.



## ▪ LE SYSTEME D'ÉPURATION DES EAUX

Sur le territoire de la régie, la CDC exploite 14 stations d'épuration réparties selon le schéma suivant :

STEP ARGELES-SUR-MER	
Territoire collecté	Commune d'Argelès-sur-Mer
Date de mise en service	Juillet 2002
Filière épuratoire	Biologique à boues activées
Capacité en volume journalier	20 000 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	126 000 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	7 560 kg de DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Mer Méditerranée (L : 1500m ; prof : 22m)
Volume traité en 2019	2 385 153 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	1 893 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	355,5 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 ** (tonnes de matières sèches)	351,0 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	98,1 %

STEP BAGES	
Territoire collecté	Commune de Bages
Date de mise en service	2002
Filière épuratoire	Biologique à boues activées
Capacité en volume journalier	850 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	5 000 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	300 kg de DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Agouille de la Mar
Volume traité en 2019	289 045 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	312 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	61,0 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	61,2 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	97,9 %

\* DBO<sub>5</sub> : Demande biochimique en oxygène pendant 5 jours

\*\* Les boues sont évacuées et revalorisées en les mélangeant à des déchets végétaux pour la fabrication de compost.



# Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE  
2019

STEP BANYULS-SUR-MER	
Territoire collecté	Commune de Banyuls-sur-Mer
Date de mise en service	2011
Filière épuratoire	Biologique à procédé membranaire
Capacité en volume journalier	2741 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	15 000 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	900 kg de DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Mer Méditerranée (L : 400m ; prof : 22m)
Volume traité en 2019	381 624 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	375 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	83,3 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	79,3 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	99,0 %

STEP CERBERE	
Territoire collecté	Commune de Cerbère
Date de mise en service	1992
Filière épuratoire	Physico-chimique associée à un traitement biologique de type biofiltre
Capacité en volume journalier	1125 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	7500 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	450 kg de DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Epanchage sur bassin versant du ravin del Laure et infiltration dans la zone alluvionnaire de l'aval du ravin de Peyrefitte
Volume traité en 2019	114 550 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	78 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	29,5 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	28,5 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	94,1 %

STEP DOMAINE DES ALBERES (LAROQUE DES ALBERES)	
Territoire collecté	Lotissement du Domaine des Albères
Date de mise en service	1970
Filière épuratoire	Biologique à boues activées
Capacité en volume journalier	225 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	1500 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	90 kg DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Rivière de Laroque
Volume traité en 2019	Pas de comptage
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	33 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	1,7 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	0,5 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	98,7 %



# Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE  
2019

STEP ELNE	
Territoire collecté	Commune d'Elne
Date de mise en service	2004
Filière épuratoire	Biologique à boues activées associée à un traitement du phosphore et biofiltration
Capacité en volume journalier	3345 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	15000 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	900 kg DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Agouille de la Mar
Volume traité en 2019	626 633 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	549 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	125,4 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	124,9 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	98,1 %

STEP ORTAFFA	
Territoire collecté	Commune d'Ortaffa
Date de mise en service	2013
Filière épuratoire	Biologique à boues activées
Capacité en volume journalier	462 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	3000 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	182 kg DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Tech
Volume traité en 2019	64 335 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	78 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	21,8 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	20,7 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	99,3 %

STEP PALAU DEL VIDRE	
Territoire collecté	Commune de Palau del Vidre
Date de mise en service	1984 et 2012 (réhabilitation)
Filière épuratoire	Biologique à boues activées associée à un traitement bactériologique
Capacité en volume journalier	700 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	4 700 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	282 kg DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Riberette
Volume traité en 2019	193 637 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	223 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	40,6 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	39,3 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	98,2 %



# Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE  
2019

<b>STEP PORT- VENDRES COLLIOURE</b>	
Territoire collecté	Communes de Port-Vendres et Collioure
Date de mise en service	1994 (prétraitement) et 2009 (extension biologique)
Filière épuratoire	Biologique de type SBR (Sequencing Batch reactor)
Capacité en volume journalier	5400 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	32000 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	1920 kg de DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Mer Méditerranée (L : 260m; prof : 20m)
Volume traité en 2019	566 124 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	563 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	152,2 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	150,9 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	97,4 %

<b>STEP INTERCOMMUNALE 1 (SAINT-ANDRE)</b>	
Territoire collecté	Communes de Laroque des Albères / Saint-André / Sorède
Date de mise en service	2002
Filière épuratoire	Biologique à boues activées associée à un traitement bactériologique
Capacité en volume journalier	2 550 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	17 000 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	1 020 kg DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Rivière de Saint-André
Volume traité en 2019	501 584 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	379 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	125,0 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	122,3 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	97,9 %

<b>STEP INTERCOMMUNALE 2 (VILLELONGUE DELS MONTS)</b>	
Territoire collecté	Communes de Montesquieu des Albères / Saint-Génis des Fontaines/ Villelongue dels Monts
Date de mise en service	Novembre 2016
Filière épuratoire	Biologique à boues activées associée à un traitement du phosphore et à un traitement bactériologique
Capacité en volume journalier	2160 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	14 400 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub> *	864 kg DBO <sub>5</sub> /j
Milieu récepteur	Tech
Volume traité en 2019	397 855 m <sup>3</sup>
Charge organique journalière moyenne en kg DBO <sub>5</sub> /j	263 kg DBO <sub>5</sub>
Quantité de boues produites 2019 (tonnes de matières sèches)	68,2 tonnes
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	66,2 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	98,7 %



# Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE  
2019

STEP DE COSPRONS (PORT- VENDRES)	
Territoire collecté	Hameau de Cosprons
Date de mise en service	1982
Filière épuratoire	Décanteurs-digesteurs et infiltration
Capacité en volume journalier	40 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	170 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub>	10 kg DBO/j
Milieu récepteur	infiltration
Volume traité en 2019	Pas de comptage
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	0
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	Pas de donnée

STEP DU MAS PARER (BANYULS-SUR-MER)	
Territoire collecté	Mas Parer
Date de mise en service	1982
Filière épuratoire	Décanteurs-digesteurs et filtration sur lit de sable
Capacité en volume journalier	30 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	150 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub>	9 kg DBO/j
Milieu récepteur	La Baillaury
Volume traité en 2019	Pas de comptage
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	0.343 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	Pas de donnée

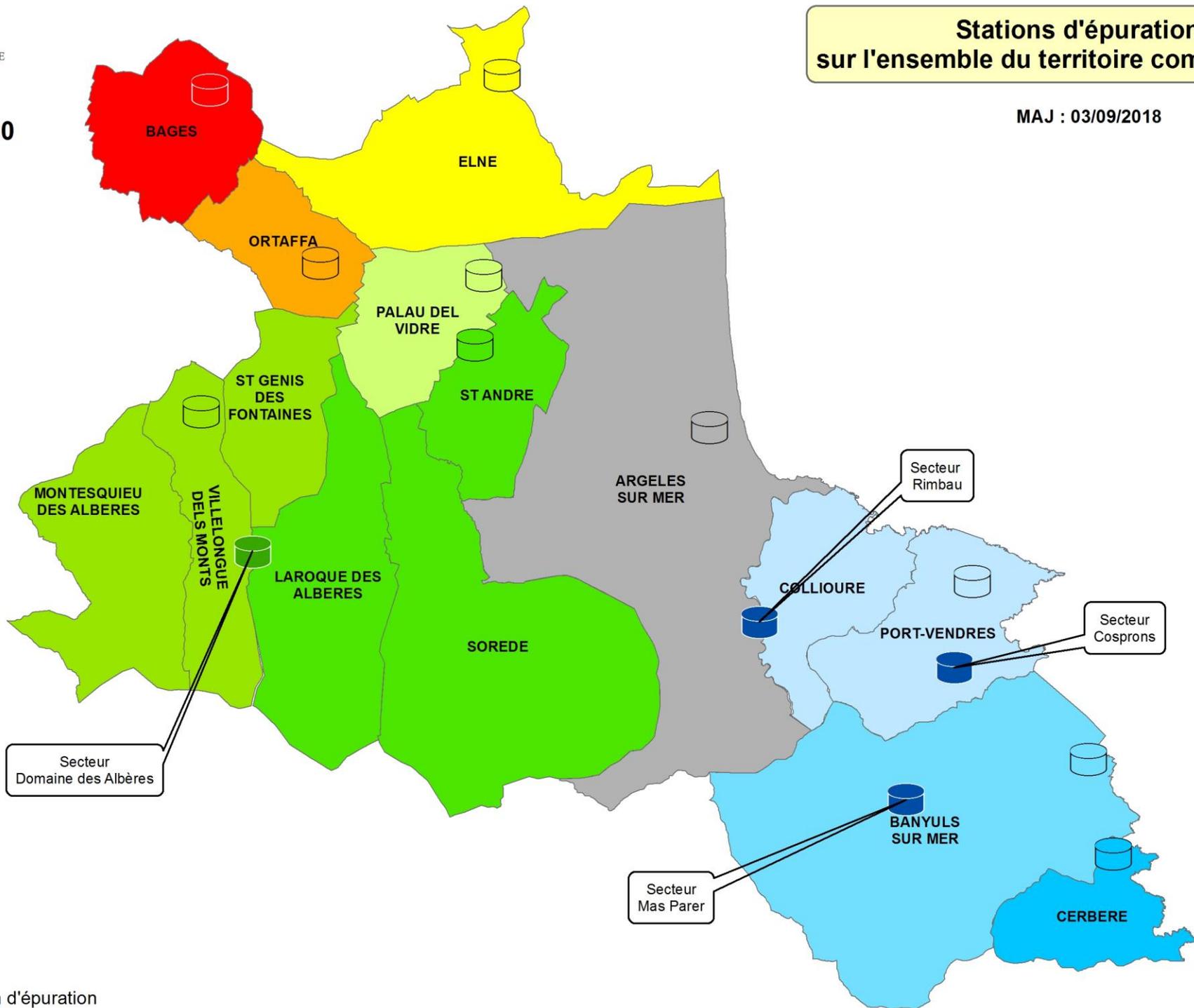
STEP DU RIMBAU (COLLIOURE)	
Territoire collecté	Hameau du Rimbaud
Date de mise en service	1982
Filière épuratoire	Décanteurs-digesteurs et infiltration
Capacité en volume journalier	18 m <sup>3</sup> /j
Capacité en équivalents habitants (EH)	100 EH
Capacité de traitement en DBO <sub>5</sub>	6 kg DBO/j
Milieu récepteur	Infiltration
Volume traité en 2019	Pas de comptage
Quantité de boues évacuées 2019 (tonnes de matières sèches)	0.275 tonnes
Rendement épuratoire moyen en DBO <sub>5</sub>	Pas de donnée



1:120 000

# Stations d'épuration sur l'ensemble du territoire communautaire

MAJ : 03/09/2018



## Légende

 Station d'épuration



▪ **LES NORMES DE REJETS DES STATIONS D'ÉPURATION**

Stations d'épuration	arrêtés	Normes de rejet												
		Concentrations (mg/l)						u/100ml		Rendements (%)				
		DBO <sub>5</sub>	DCO	MES	NTK	NGL	PT	E-Coli	entérocoques	DBO <sub>5</sub>	DCO	MES	NTK	PT
Argelès-sur-Mer	663/1998 du 4/3/98	25	125	35	/	/	/	/	/	80	75	90	/	/
Bages	3277/2002	19	70	35	6	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Banyuls-sur-Mer	688/89	25	125	35	/	/	/	100	/	80	75	90	/	/
Cerbère	DREAL/DE/2017 184-0002	25	125	35	/	/	/	/	/	80	75	90	/	/
Domaine des Albères	Arrêté du 22 juin 2007	25	/	/	/	/	/	/	/	60	60	50	/	/
Elne	804/2002	15	50	35	5	15	1	/	/	/	/	/	/	90
Ortaffa	2013220/0008	25	125	35	/	/	/	/	/	70	75	90	/	/
Palau del Vidre	294//2007 du 29/01/2007	15	90	25	15	/	/	1000 (saison)	1000 (saison)	96	88	95	85	/
Port-Vendres - Collioure	4102 du 19/11/2007	25	125	35	/	/	/	/	/	80	75	90	/	/
Interco 1 (Saint- André)	2479/2000 du 13/7/00	25	125	35	15	/	/	1000 (saison)	1000 (saison)	/	/	/	/	/
Interco 2 (Villelongue dels Monts)	2013150-0004 du 30/05/2013	25	125	35	15	/	2	2000 (saison)	1000 (saison)	/	/	/	/	/
Rimbau	Arrêté du 22 juin 2007	25	/	/	/	/	/	/	/	60	60	50	/	/
Cosprons	Arrêté du 22 juin 2007	25	/	/	/	/	/	/	/	60	60	50	/	/
Mas Parer	Arrêté du 22 juin 2007	25	/	/	/	/	/	/	/	60	60	50	/	/

*Légende : **DBO5** : Demande Biochimique en Oxygène pendant 5 jours – **DCO** : Demande Chimique en Oxygène – **MES** : Matières En Suspension – **NTK** : Azote Total – **NGL** : Azote Global – **PT** : Phosphore Total*



## Tarification et recettes du Service

### ▪ **MODALITES DE TARIFICATION**

#### ➤ Abonnement et consommation

Les tarifs de l'assainissement collectif au 1<sup>er</sup> janvier 2019 et 1<sup>er</sup> janvier 2020 ont été fixés par les délibérations :

- n° 278-18 lors de la séance du Conseil Communautaire du 17 décembre 2018.
- n° 004-19 lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 janvier 2019.
- n° 005-19 lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 janvier 2019.

#### ➤ Autres prestations

- Contrôle des branchements : 75 €HT
- Forfait branchement en Ø160 : 1200 €HT
- Forfait branchement en Ø200 : 1300 €HT

### ▪ **PRIX DU SERVICE**

#### ➤ Tarifs de l'assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (facturation semestrielle)

Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020 sont décrits dans les tableaux suivants :

<b>ARGELES-SUR-MER</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		16,67000
CONSO ASST TRANCHE 1<50m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		0,27488
CONSO ASST TRANCHE 2>50m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,12028
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000

<b>BAGES</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		9,98000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,24318
CONSO ASST TRANCHE 2>25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,24318
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000



# Tarification et recettes du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE  
2019

<b>BANYULS-SUR-MER</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		4,40000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		2,04638
CONSO ASST TRANCHE 2>25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		2,04638
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000

<b>CERBERE</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		4,40000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,51638
CONSO ASST TRANCHE 2>25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,51638
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000

<b>COLLIOURE / PORT-VENDRES</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		4,40000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		2,06638
CONSO ASST TRANCHE 2>25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		2,06638
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000

<b>ELNE</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		14,50000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,12028
CONSO ASST TRANCHE 2>25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,12028
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000



# Tarification et recettes du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement

EXERCICE  
2019

<b>LAROQUE DES ALBERES / SAINT GENIS DES FONTAINES / VILLELONGUE DELS MONTS/MONTESQUIEU DES ALBERES</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		6,00000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,16278
CONSO ASST TRANCHE 2>25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,16278
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000

<b>ORTAFFA</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		19,37000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,93248
CONSO ASST TRANCHE 2>25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,93248
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000

<b>PALAU DEL VIDRE / SAINT-ANDRE / SOREDE</b>		
<b>Détail de facturation</b>		<b>Prix au 01/01/20 (€HT)</b>
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>		
ASSAINISSEMENT		
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT (semestre)		3,00000
CONSO ASST TRANCHE 1<25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,16278
CONSO ASST TRANCHE 2>25m <sup>3</sup> (m <sup>3</sup> )		1,16278
<b>TAXES ET REDEVANCES</b>		
	TVA	10,00%
	MODERNISATION DES RESEAUX-Agence de l'Eau (m <sup>3</sup> )	0,15000

➤ Facture type et variations

Les factures suivantes, précisant les variations entre le 01/01/2019 et le 01/01/2020, sont données pour une consommation annuelle d'un ménage de référence (120m<sup>3</sup>) :

**ARGELES SUR MER**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	16,67000	16,67000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<50m3)	100	0,27488	0,27488	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>50m3)	20	1,12028	1,12028	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		101,23	101,23	0,00%
TVA (10%)		10,12	10,12	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>111,36 €</b>	<b>111,36 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>0,93 €</b>	<b>0,93 €</b>	

**BAGES**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	9,98000	9,98000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,24318	1,24318	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,24318	1,24318	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		187,14	187,14	0,00%
TVA (10%)		18,71	18,71	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>205,86 €</b>	<b>205,86 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>1,72 €</b>	<b>1,72 €</b>	

**BANYULS SUR MER**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	4,40000	4,40000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	2,04638	2,04638	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	2,04638	2,04638	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		272,37	272,37	0,00%
TVA (10%)		27,24	27,24	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>299,60 €</b>	<b>299,60 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>2,50 €</b>	<b>2,50 €</b>	

**CERBERE**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	4,40000	4,40000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,51638	1,51638	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,51638	1,51638	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		208,77	208,77	0,00%
TVA (10%)		20,88	20,88	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>229,64 €</b>	<b>229,64 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>1,91 €</b>	<b>1,91 €</b>	

**COLLIOURE / PORT-VENDRES**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	4,40000	4,40000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	2,06638	2,06638	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	2,06638	2,06638	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		274,77	274,77	0,00%
TVA (10%)		27,48	27,48	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>302,24 €</b>	<b>302,24 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>2,52 €</b>	<b>2,52 €</b>	

**ELNE**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	14,50000	14,50000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,12028	1,12028	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,12028	1,12028	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		181,43	181,43	0,00%
TVA (10%)		18,14	18,14	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>199,58 €</b>	<b>199,58 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>1,66 €</b>	<b>1,66 €</b>	

**LAROQUE DES ALBERES / SAINT GENIS DES FONTAINES / VILLELONGUE DELS MONTS/MONTESQUIEU DES ALBERES**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	6,00000	6,00000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,16278	1,16278	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,16278	1,16278	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		169,53	169,53	0,00%
TVA (10%)		16,95	16,95	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>186,49 €</b>	<b>186,49 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>1,55 €</b>	<b>1,55 €</b>	

**ORTAFFA**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	19,37000	19,37000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,93248	1,93248	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,93248	1,93248	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		288,64	288,64	0,00%
TVA (10%)		28,86	28,86	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>317,50 €</b>	<b>317,50 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>2,65 €</b>	<b>2,65 €</b>	

**PALAU DEL VIDRE / SAINT ANDRE / SOREDE**

Détail de facturation	Quantité	Prix au 01/01/19 (€HT)	Prix au 01/01/20 (€HT)	Evolution
<b>ASSAINISSEMENT COLLECTE ET TRAITEMENT</b>				
ASSAINISSEMENT				
ABONNEMENT ASSAINISSEMENT	2	3,00000	3,00000	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 1(<25m3)	50	1,16278	1,16278	0,00%
CONSOMMATION ASSAINISSEMENT TRANCHE 2 (>25m3)	70	1,16278	1,16278	0,00%
MODERNISATION DES RESEAUX (AGENCE DE L'EAU)	120	0,15000	0,15000	0,00%
Montant total HT pour 120 m <sup>3</sup> part ASSAINISSEMENT		163,53	163,53	0,00%
TVA (10%)		16,35	16,35	0,00%
<b>MONTANT TOTAL TTC pour 120 m<sup>3</sup></b>		<b>179,89 €</b>	<b>179,89 €</b>	
Prix total TTC au m <sup>3</sup>		<b>1,50 €</b>	<b>1,50 €</b>	

► Les prix de collecte et traitement assainissement sont inchangés en 2020.

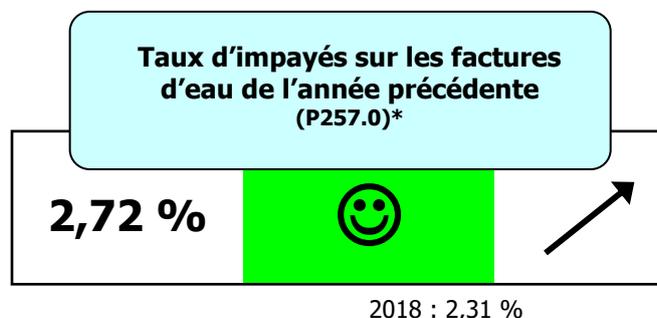


# Tarification et recettes du Service

## RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE

RECETTES D'EXPLOITATION (€ HT)	
Redevances d'assainissement	5 616 692,04
Redevances modernisation des réseaux	645 039,52
Travaux	97 157,90
PFAC	518 905,57
Revenus immeubles non affectés	0
Primes d'épuration Agence de l'Eau	454 433,02
<b>Total</b>	<b>7 332 228,05 €</b>

REPARTITION DES VOLUMES D'ASSAINISSEMENT		
Communes	Volume facturés (m3)	Redevances assainissement (€ HT)
Argelès-sur-Mer	1 686 303	1 290 220,91
Bages	207530	303 695,01
Banyuls-sur-Mer	331753	710 295,33
Cerbère	111498	178 323,43
Collioure	287748	625 133,96
Elne	519433	698 398,61
Laroque des Albères	153290	197 305,34
Montesquieu des Albères	52 062	68 056,60
Ortaffa	63281	154 883,61
Palau del Vidre	105120	131 079,53
Port-Vendres	237035	516 168,77
Saint-André	151167	187 570,60
Saint-Génis des Fontaines	133793	174 820,78
Sorède	202290	248 400,03
Villelongue dels Monts	103319	132 339,53
<b>Total</b>	<b>4 345 622 m3</b>	<b>5 616 692,04 €</b>



\* Le Trésor Public n'étant pas en mesure de nous fournir la répartition de cette donnée par commune, cette valeur correspond au taux d'impayés global sur le territoire de la CDCACVI.

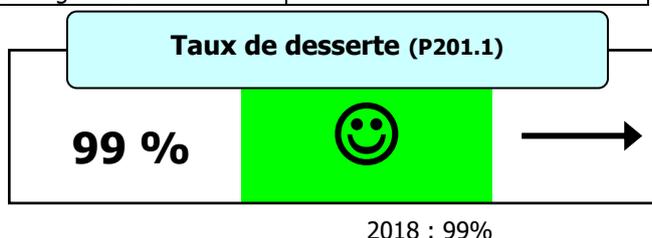


# Indicateurs de performances

## Indicateurs de performances

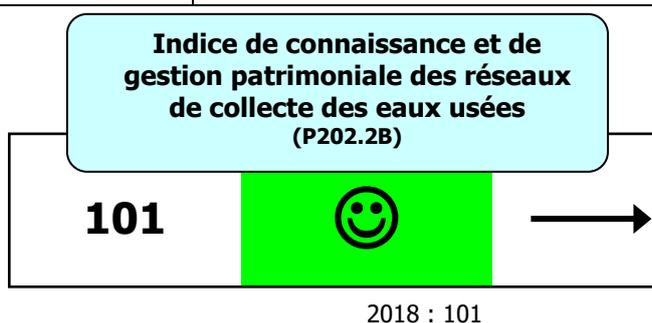
### LA POPULATION ET SON RACCORDEMENT

Communes	Taux de desserte (P201.1)
Argelès-sur-Mer	99%
Bages	
Banyuls-sur-Mer	
Cerbère	
Collioure	
Elné	
Laroque des Albères	
Montesquieu des Albères	
Ortaffa	
Palau del Vidre	
Port-Vendres	
Saint-André	
Saint-Génis des Fontaines	
Sorède	
Villelongue dels Monts	



### LE RESEAU DE COLLECTE DES EAUX USEES

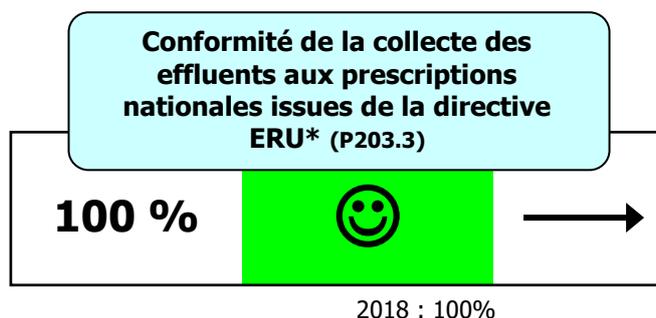
Communes	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)
Argelès-sur-Mer	101
Bages	
Banyuls-sur-Mer	
Cerbère	
Collioure	
Elné	
Laroque des Albères	
Montesquieu des Albères	
Ortaffa	
Palau del Vidre	
Port-Vendres	
Saint-André	
Saint-Génis des Fontaines	
Sorède	
Villelongue dels Monts	





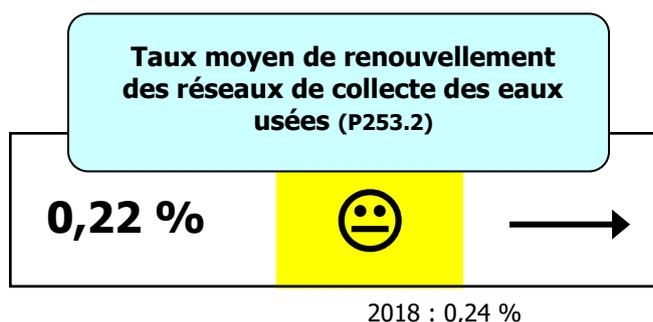
# Indicateurs de performances

Stations d'épuration	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (Eaux Résiduaires Urbaines) (P203.3)
Argelès-sur-Mer	Conforme
Bages	Conforme
Banyuls-sur-Mer	Conforme
Cerbère	Conforme
Elné	Conforme
Domaine des Albères	Conforme
Ortaffa	Conforme
Palau del Vidre	Conforme
Port-Vendres-Collioure	Conforme
Interco n°1- Saint André	Conforme
Interco n°2- Villelongue dels Monts	Conforme



\* L'indicateur est calculé seulement pour les stations de capacité de plus de 2000 EH

Système d'assainissement	Taux moyen de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées (P253.2)
Argelès-sur-Mer	0,26%
Bages	0,68%
Banyuls-sur-Mer	0,12%
Cerbère	0,03%
Elné	0,17%
Domaine des Albères	0,00%
Ortaffa	0,00%
Palau del Vidre	0,00%
Port-Vendres-Collioure	0,37%
Interco n°1- Saint André	0,19%
Interco n°2- Villelongue dels Monts	0,09%
<b>TOTAL</b>	<b>0,21%</b>

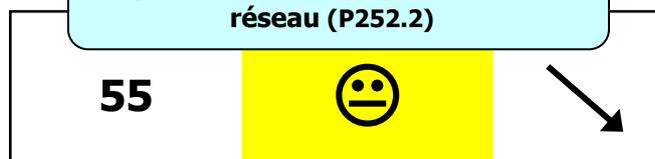




# Indicateurs de performances

Communes	Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)
Argelès-sur-Mer	53
Bages	130
Banyuls-sur-Mer	43
Cerbère	20
Collioure	38
Elné	105
Laroque-des-Albères	38
Montesquieu-des-Albères	0
Ortaffa	94
Palau-del-Vidre	67
Port-Vendres	44
Saint-André	58
Saint-Génis-des-fontaines	52
Sorède	40
Villelongue-dels-Monts	18
<b>TOTAL</b>	<b>55</b>

Nombre de points du réseau de collecte nécessitant des interventions fréquentes de curage par 100 km de réseau (P252.2)



2018 : 65

Indice de connaissance des rejets au milieu naturel par les réseaux de collecte des eaux usées (P255.3)



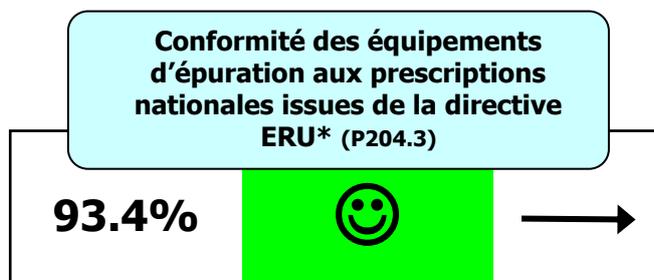
2018 : 100



# Indicateurs de performances

## ▪ LE SYSTEME D'ÉPURATION DES EAUX USEES

Stations d'épuration	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions nationales issues de la directive ERU(P204.3)
Argelès-sur-Mer	Conforme
Bages	Non conforme
Banyuls-sur-Mer	Conforme
Cerbère	Conforme
Elné	Conforme
Domaine des Albères	Conforme
Ortaffa	Conforme
Palau del Vidre	Conforme
Port-Vendres-Collioure	Conforme
Interco n°1- Saint André	Conforme
Interco n°2- Villelongue dels Monts	Conforme



2018 : 93.1 %

\* L'indicateur est calculé seulement pour les stations de capacité de plus de 2000 EH



# Indicateurs de performances

## LES REJETS DES STATIONS D'ÉPURATION

Stations d'épuration	Conformité des équipements d'épuration au regard des prescriptions de l'acte individuel pris en application de la police de l'Eau (P254.3)	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du Service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU (P205.3)
Argelès-sur-Mer	96,2%  2018 : 99,4 %	Conforme
Bages	87,5%  2018 : 100 %	Conforme
Banyuls-sur-Mer	100%  2018 : 95,8 %	Conforme
Cerbère	100%  2018 : 100 %	Conforme
Domaine des Albères	Station non concernée	Conforme
Elné	95,8%  2018 : 100 %	Conforme
Ortaffa	100%  2018 : 100 %	Conforme
Palau del Vidre	91,7%  2018 : 100 %	Conforme
Port-Vendres-Collioure	94,2%  2018 : 100 %	Conforme
Interco n°1- Saint André	91,7%  2018 : 100 %	Conforme
Interco n°2- Villelongue dels Monts	100%  2018 : 100 %	Conforme



# Indicateurs de performances

Conformité de la performance des ouvrages d'épuration du Service aux prescriptions nationales issues de la directive ERU\* (P205.3)



2018 : 100 %

\* L'indicateur est calculé seulement pour les stations de capacité de plus de 2000 EH

Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation (P206.3)



2018 : 100%

## ▪ LES USAGERS ET LE SERVICE

Taux de débordement des effluents dans les locaux des usagers (P251.1)



2018 : 0,057

Taux de réclamations (P258.1)



2018 : 0,081



## Financement des investissements

### ■ MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX ENGAGES

<b>MONTANT DES TRAVAUX REALISES (€ HT) (rues, branchements et mises en conformité)</b>	
Réseaux Argelès-sur-Mer	486 900,97
Réseaux Bages	65 560,94
Réseaux Banyuls-sur-Mer	102 206,73
Réseaux Cerbère	6 992,28
Réseaux Collioure	1 920,30
Réseaux Elne	47 709,41
Réseaux Laroque des Albères	3 881,19
Réseaux Montesquieu des Albères	32 820,48
Réseaux Palau del Vidre	12 376,80
Réseaux Ortaffa	0
Réseaux Port-Vendres	21 847,78
Réseaux Saint-André	64 215,54
Réseaux Saint-Génis des Fontaines	153 518,43
Réseaux Sorède	33 897,21
Réseaux Villelongue dels Monts	10 906,65
<b>Total</b>	<b>1 044 754,71€</b>

<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (€ HT)</b>	
<b>Total</b>	<b>219 463,51€</b>

### ■ EN-COURS DE LA DETTE ET MONTANT DES AMORTISSEMENTS

<b>ANNUITE DE L'EMPRUNT (€ HT)</b>	
Capital remboursé	945 839,79
Intérêts remboursés (ICNE inclus)	477 163,59
<b>Total</b>	<b>1 423 003,38€</b>

<b>EN-COURS DE LA DETTE (€ HT)</b>	
<b>Total</b>	<b>12 133 278,34 €</b>

<b>EPARGNE BRUTE (CAF BRUTE) (€ HT)</b>	
<b>Total</b>	<b>2 232 136,38 €</b>

<b>MONTANTS DES AMORTISSEMENTS (€ HT)</b>	
<b>Total</b>	<b>2 219 750,99 €</b>

**Durée d'extinction de la dette de  
la Collectivité (P256.2)**

**5,44 ans**



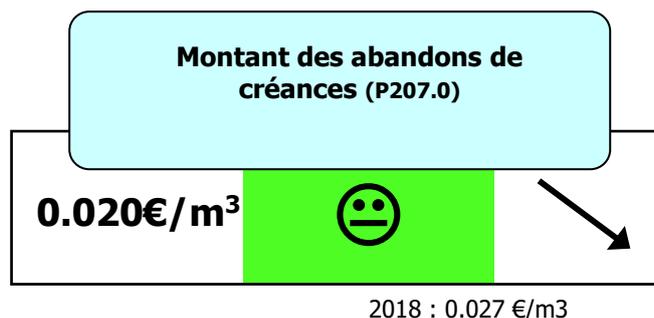
2018 : 6.31 ans



# Financement des investissements

## ▪ ABANDONS DE CREANCES

MONTANT DES ABANDONS DE CREANCES			
SECTEUR	ABANDONS DE CREANCES (€ HT)	VOLUMES FACTURES (m <sup>3</sup> )	ABANDONS DE CREANCES (€/m <sup>3</sup> )
Argelès-sur-Mer	14 921,60	1 686 303	0,0088
Bages	0	207530	0,0000
Banyuls-sur-Mer	11 463,64	331753	0,0346
Cerbère	3 444,77	111498	0,0309
Collioure	5130,31	287748	0,0178
Elné	13 790,18	519433	0,0265
Laroque-des-Albères	3 290,13	153290	0,0215
Montesquieu-des-Albères	406,26	52 062	0,0078
Ortaffa	3 529,82	63281	0,0558
Palau-del-Vidre	3 430,71	105120	0,0326
Port-Vendres	13 453,12	237035	0,0568
Saint-André	3 584,75	151167	0,0237
Saint-Génis-des-fontaines	1 881,79	133793	0,0141
Sorède	5 585,85	202290	0,0276
Villelongue-dels-Monts	2 222,71	103319	0,0215
<b>Total</b>	<b>86 135,64</b>	<b>4 345 622 m<sup>3</sup></b>	<b>0,020 €/ m<sup>3</sup></b>



## ▪ PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX

Aucun programme pluriannuel de travaux n'a été adopté pour l'exercice 2019.



## Faits marquants

### ▪ **FAITS MARQUANTS**

#### ➤ Réglementaires

- Publication au Journal Officiel du nouvel arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1.2kg/j de DBO5 (remplaçant l'arrêté du 22 juin 2007 relatif aux prescriptions techniques, aux modalités de surveillance et au contrôle des systèmes d'assainissement collectif et des systèmes d'assainissement non collectif de capacité nominale supérieure à 1.2 kg/j de DBO5)

#### ➤ Techniques

- Lancement du schéma directeur sur l'ensemble du territoire intercommunal
- Très bonne et bonne qualité des eaux de baignade pour les plages des Communes littorales (contrôles de L'ARS). Suivi accru des plages de la baie de Collioure.
- Conclusions de l'audit énergétique des stations >10 000EH, présentées
- Mise en place de mesures d'économie d'énergie sur les unités techniques : mise en place de variateurs et d'une régulation optimisée
- Continuité de la mise en conformité de la télégestion sur les unités techniques – fiabilisation de la téléalarme
- Fiabilisation et optimisation du traitement d'odeurs sur les unités techniques et sur le réseau : peu de nuisances olfactives recensées
- Déclaration de non-conformité en équipement de la station d'épuration de Bages (sous-dimensionnement des ouvrages)
- Augmentation des analyses réglementaires d'autosurveillance de la station d'épuration de Bages à la suite de dépassements récurrents de la capacité nominale
- Lancement de la maîtrise d'œuvre pour la mise aux normes de la station d'épuration de Bages
- Effondrement de plusieurs réseaux gravitaires sur la commune de Bages
- Fin de fiabilisation du poste de relevage du Faubourg : augmentation de la capacité électrique
- Etanchéité du collecteur longeant le Douy à Collioure
- Suite du renouvellement des membranes de la station d'épuration de Banyuls, 2 modules supplémentaires renouvelés
- Casse du réseau de refoulement traversant le camping Front de mer pendant l'été

#### ➤ Financiers

- Etablissement d'un projet de contrat d'aide avec l'Agence de l'Eau, programme pluriannuel d'investissement sur 3 ans.
- Difficultés d'équilibre du budget sur certains secteurs.



# Annexe 3

*Rapport annuel sur le prix et la  
qualité du Service Assainissement*

EXERCICE

2019

## Annexe

- **NOTE D'INFORMATION DE L'AGENCE DE L'EAU RHONE  
MEDITERRANEE ET CORSE**

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse vous rend compte de la fiscalité de l'eau



# SAUVONS ! L'EAU !

## LA FISCALITÉ SUR L'EAU A PERMIS UNE NETTE AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE NOS RIVIÈRES

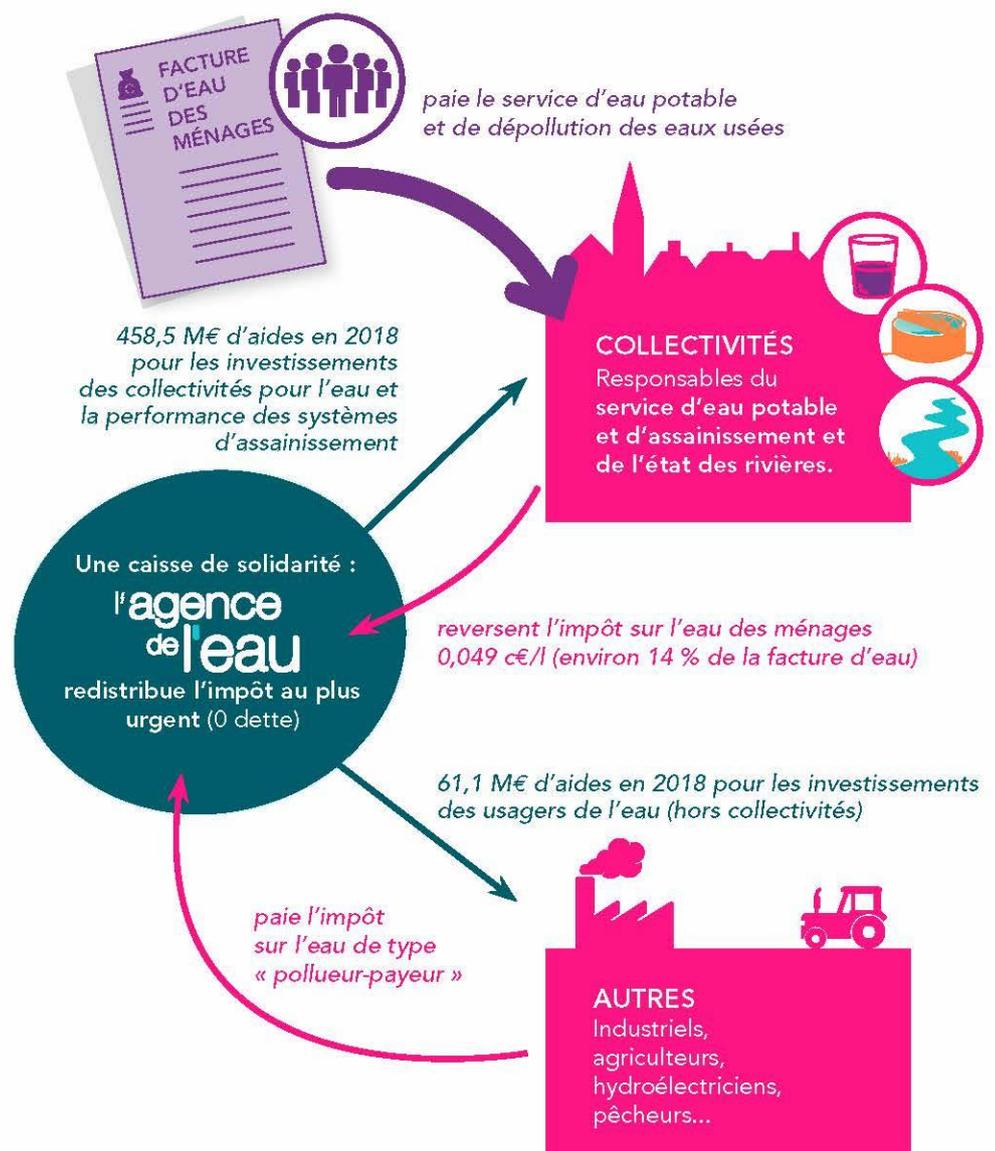
Grâce à cette fiscalité sur l'eau, le parc français des stations d'épuration est désormais globalement performant : la pollution organique dans les rivières a été divisée par 10 en 20 ans.

Le prix moyen de l'eau dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse est de 3,70 € TTC/m<sup>3</sup> et de 4,06 € TTC/m<sup>3</sup> en France\*. Environ 14 % de la facture d'eau sont constitués de redevances payées à l'agence de l'eau.

Cet impôt est réinvesti par l'agence pour moderniser et améliorer les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement, renouveler les réseaux d'eau potable, économiser l'eau, protéger les captages d'eau potable des pollutions par les pesticides et les nitrates, restaurer le fonctionnement naturel des rivières.

L'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse est un établissement public de l'Etat sous tutelle du Ministère de la transition écologique et solidaire, consacré à la protection de l'eau et garant de l'intérêt général.

\*Source : estimation de l'agence de l'eau à partir des données Sispea 2017.



# ACTIONS AIDÉES PAR L'AGENCE DE L'EAU DANS LES BASSINS RHÔNE-MÉDITERRANÉE ET DE CORSE EN 2018

## ► Pour économiser l'eau sur les territoires en déficit en eau (57,4 millions €)

390 opérations (réduction des fuites dans les réseaux d'eau potable, modernisation des techniques d'irrigation...) ont permis d'économiser 40,7 millions m<sup>3</sup> en 2018 soit la consommation annuelle d'une ville de 783000 habitants.

## ► Pour dépolluer les eaux (158,5 millions € pour les stations d'épuration et les réseaux d'assainissement)

61 stations d'épuration aidées en 2018. L'objectif d'amélioration des stations d'épuration des grandes villes est atteint. L'agence continue maintenant avec les territoires ruraux fragiles et la lutte contre les pollutions de temps de pluie.

## ► Pour réduire les pollutions toxiques (20,1 millions €)

Sur 2013-2018, 52 territoires engagés dans des démarches collectives de réduction des rejets de substances dangereuses concernant des activités industrielles et commerciales.  
4 opérations majeures de lutte contre les substances dangereuses lancées sur de grands sites industriels.

## ► Pour lutter contre les pollutions par les pesticides et les nitrates et protéger les captages d'eau potable (60,4 millions €)

15 nouveaux captages prioritaires du SDAGE Rhône-Méditerranée ont un programme d'actions qui prévoit des changements de pratiques agricoles pour réduire l'utilisation des pesticides et des nitrates. Éviter la pollution des captages par les pesticides permet d'économiser les surcoûts pour rendre potable une eau polluée. Chaque année ces traitements coûtent encore entre 400 et 700 millions d'€ aux consommateurs d'eau.

42 M€ consacrés à la profession agricole pour les actions de suppression ou de réduction des pesticides et nitrates (investissement matériel, conversion agriculture biologique et mesures agri-environnementales, études et animation).

## ► Pour redonner aux rivières un fonctionnement naturel, restaurer les zones humides et préserver la biodiversité (80 millions €)

115 km de rivières restaurées et 269 seuils et barrages rendus franchissables par les poissons. Les aménagements artificiels des rivières (rectification des cours d'eau, bétonnage des berges ...) empêchent les cours d'eau de bien fonctionner, certains ouvrages empêchent les poissons de circuler et les sédiments de transiter. Ils peuvent même aggraver les crues. L'objectif est de redonner aux rivières un fonctionnement plus naturel.

1 565 ha de zones humides ont fait l'objet d'une aide. L'objectif du 10<sup>e</sup> programme de l'agence de restaurer 10 000 ha de zones humides est dépassé depuis fin 2016 avec 15 262 ha de zones humides restaurés ou préservés. Telle une éponge, les zones humides participent à la régulation des eaux en absorbant l'eau en excès et en la relargant quand il fait sec.

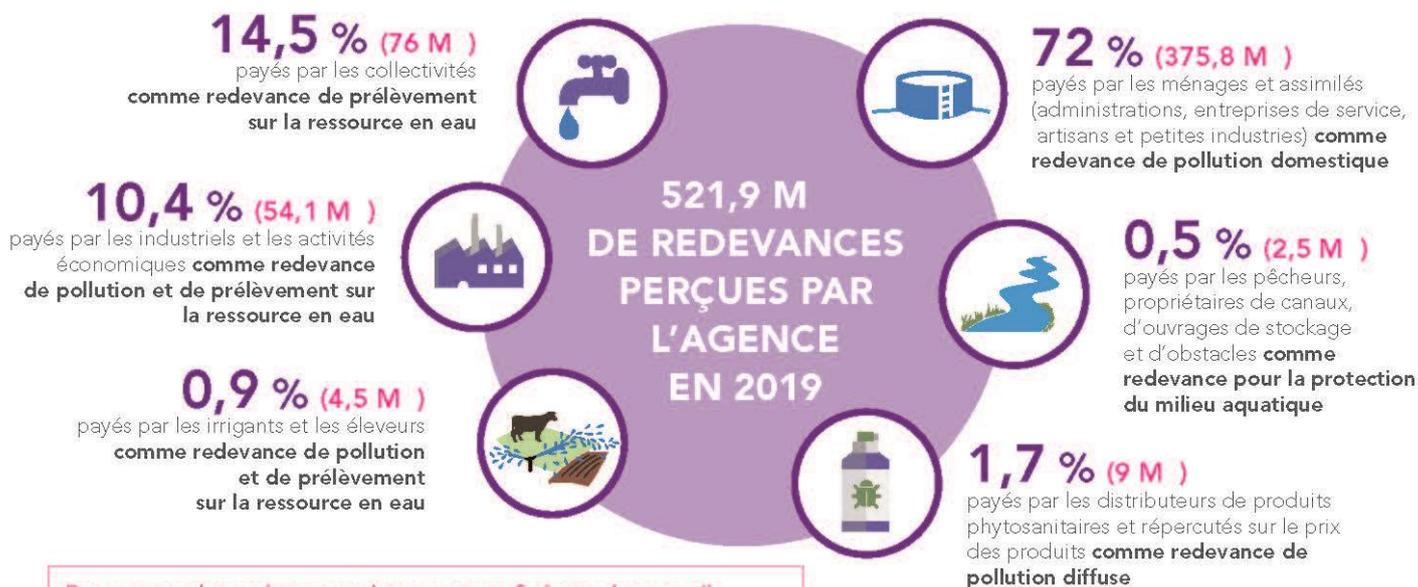
## ► Pour la solidarité internationale (4,4 millions €)

79 opérations engagées pour donner accès à l'eau ou à l'assainissement à des populations démunies dans les pays en voie de développement.

# L'AGENCE DE L'EAU VOUS REND COMPTE DE LA FISCALITÉ DE L'EAU

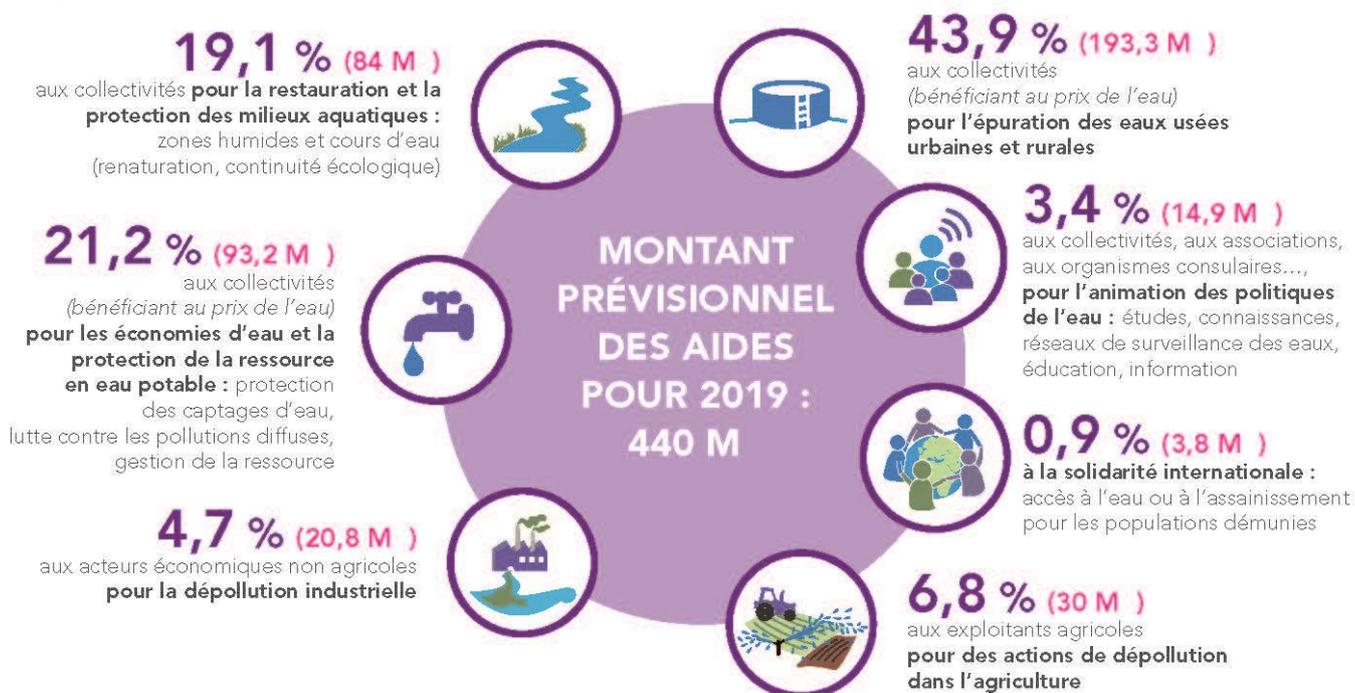
## 2019

Pour les ménages, les redevances représentent environ 14 % de la facture d'eau. Un ménage de 3-4 personnes, consommant 120 m<sup>3</sup>/an, dépense en moyenne 36 € par mois pour son alimentation en eau potable, dont 4,90 € pour les redevances.



Pour toutes les redevances, les taux sont fixés par le conseil d'administration de l'agence de l'eau où sont représentés tous les usagers de l'eau, y compris les ménages.

## UNE REDISTRIBUTION SOUS FORME D'AIDES



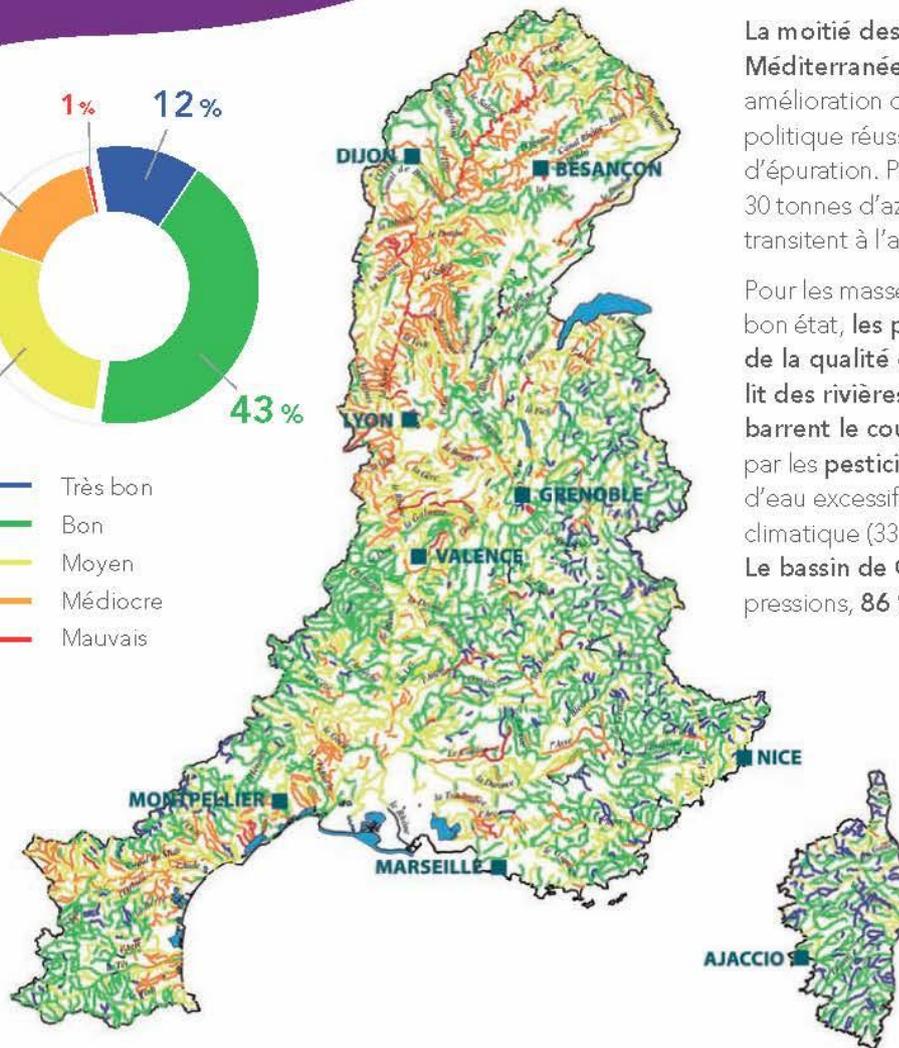
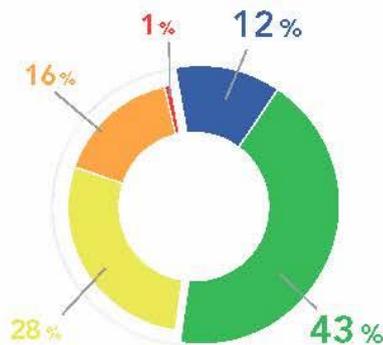
- **Solidarité envers les communes rurales** : l'agence de l'eau soutient les actions des communes rurales situées dans les zones de revitalisation rurale (ZRR) pour rénover leurs infrastructures d'eau et d'assainissement.
- **La différence entre le montant des redevances et celui des aides** correspond au financement du fonctionnement de l'agence de l'eau, des actions de surveillance des milieux aquatiques, de communication ou d'études sous maîtrise d'ouvrage directe de l'agence de l'eau, ainsi qu'au financement de l'agence française pour la biodiversité (AFB) et pour partie de l'ONCFS.

Découvrez le 11<sup>e</sup> programme Sauvons l'eau 2019-2024 en détail sur [www.eaurmc.fr](http://www.eaurmc.fr)

# QUALITÉ DES EAUX

Etat écologique des cours d'eau

Situation en 2017



Le nombre de cours d'eau en bon état a plus que doublé au cours des 25 dernières années.

La moitié des cours d'eau du bassin Rhône-Méditerranée est en bon état. Cette nette amélioration depuis 25 ans est le résultat d'une politique réussie de mise aux normes des stations d'épuration. Par rapport à 1990, ce sont ainsi 30 tonnes d'azote ammoniacal par jour en moins qui transitent à l'aval de Lyon.

Pour les masses d'eau n'ayant pas encore atteint le bon état, les principales causes de dégradation de la qualité de l'eau sont l'artificialisation du lit des rivières et les barrages et les seuils qui barrent le cours de l'eau (75 % des cas), la pollution par les pesticides (49 %) ou des prélèvements d'eau excessifs dans un contexte de changement climatique (33 %).

Le bassin de Corse est relativement épargné par ces pressions, 86 % de ses rivières sont en bon état.

## La qualité des rivières et de la Méditerranée sur smartphone et tablette



Appli qualité rivière



Appli qualité Méditerranée



Découvrez l'état de santé des rivières en France et de la Méditerranée avec les deux applications mobiles de l'agence de l'eau.

### Bassin Rhône-Méditerranée

- > 15,9 millions d'habitants
- > 25 % du territoire français
- > 20 % de l'activité agricole et industrielle
- > 50 % de l'activité touristique
- > 11 000 cours d'eau de plus de 2 km

### Bassin de Corse

- > 320 000 habitants permanents
- > 2,7 millions de touristes chaque année
- > 3 000 km de cours d'eau
- > 1 000 km de côtes



# Service Assainissement Non Collectif





## Service Assainissement Non Collectif

### Caractérisation technique du Service

#### ▪ **DESCRIPTION GENERALE**

La Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès regroupe 15 Communes, Argelès-sur-Mer, Bages, Banyuls-sur-Mer, Cerbère, Collioure, Elne, Laroque des Albères, Montesquieu des Albères, Ortaffa, Palau del Vidre, Port-Vendres, Saint-André, Saint-Génis des Fontaines, Sorède, Villelongue dels Monts, et représente une population de 56 000 habitants environ.

Une permanence est disponible pour les usagers du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) au siège de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérès à Argelès-sur-Mer, situé 3 impasse de Charlemagne, par téléphone au 04.68.81.63.77 ou par mail [spanc@cc-acvi.com](mailto:spanc@cc-acvi.com).

#### ▪ **STRUCTURE ET MODE DE GESTION DU SERVICE**

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) est opérationnel depuis janvier 2006. Ce Service est exploité en régie et a pour missions:

- *pour les dispositifs d'assainissement existants*: d'effectuer des contrôles périodiques du bon fonctionnement de l'installation tous les 8 ans afin de réaliser un état des lieux dont le but essentiel est de vérifier son innocuité au regard de la salubrité publique et de l'environnement.
- *pour les dispositifs d'assainissement neufs*: d'assurer le contrôle technique de conception et de bonne exécution des travaux avant mise en service.

#### ▪ **MOYENS HUMAINS ET MATERIELS DU SERVICE**

Le Service est composé d'un agent à mi-temps assurant les contrôles et la gestion du Service. Cet agent est doté d'un véhicule de Service.



# Caractérisation technique du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement Non Collectif

EXERCICE  
2019

## ▪ INDICE DE MISE EN ŒUVRE DU SPANC \*\*

Communes	Nombre d'installations ANC (Assainissement Non Collectif)	Evaluation du nombre d'habitants desservis par le SPANC	Indice de mise en œuvre du SPANC
Argelès-sur-Mer	329	724	110
Bages	41	90	110
Banyuls	84	185	80
Cerbère	12	26	80
Collioure	40	88	110
Elne	258	568	110
Laroque des Albères	130	286	110
Montesquieu des Albères	201	442	110
Ortaffa	39	86	110
Palau del Vidre	99	218	110
Port-Vendres	84	185	110
Saint-André	141	310	110
Saint Génis des Fontaines	111	244	110
Sorède	73	161	110
Villelongue dels Monts	70	154	110
<b>Total</b>	<b>1712</b>	<b>3766</b>	<b>108,32</b>

\* Moyenne pondérée par la population desservie sur chaque Commune

\*\* Indicateur descriptif du Service, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées en Assainissement non collectif.

## ▪ ÉTAT D'AVANCEMENT DES CONTRÔLES

Communes	Nombre d'installations recensées	Nombre d'installations contrôlées depuis la création du Service 2006
Argelès-sur-Mer	329	313
Bages	41	36
Banyuls	84	67
Cerbère	12	10
Collioure	40	39
Elne	258	215
Laroque des Albères	130	123
Montesquieu des Albères	201	189
Ortaffa	39	34
Palau del Vidre	99	88
Port-Vendres	84	64
Saint-André	141	125
Saint Génis des Fontaines	111	98
Sorède	73	64
Villelongue dels Monts	70	60
<b>Total</b>	<b>1712</b>	<b>1525</b>
<b>Etat d'avancement en %</b>		<b>89,08</b>



## Tarification et recettes du Service

### ▪ **TARIFS DES CONTROLES**

#### ➤ Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2019

Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ont été fixés par la délibération n° 077-17 lors de la séance du Conseil Communautaire du 7 avril 2017.

Ces redevances pour prestations rendues sont décrites dans le tableau suivant :

<b>Tarifs HT (taux de TVA 10%)</b>	
<b>Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter</b>	
Redevance de vérification préalable du projet	<b>70 €</b>
Redevance de vérification de l'exécution des travaux	<b>80 €</b>
<b>Contrôle des installations existantes</b>	
Redevance de premier contrôle et de vérification du fonctionnement et de l'entretien	<b>90 €</b>
Redevance de vérification du fonctionnement et de l'entretien	<b>90 €</b>
Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation	<b>90 €</b>
<b>Autre prestation</b>	
Redevance de contre-visite après travaux	<b>70 €</b>

#### ➤ Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2020

Les tarifs applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2020 ont été fixés par la délibération n° 141-19 lors de la séance du Conseil Communautaire du 28 juin 2019.

**Une tarification différenciée en fonction de la capacité des installations a été instaurée (limite fixée à 20 équivalents habitants).**

Ces redevances pour prestations rendues sont décrites dans le tableau suivant :

<b>Tarifs HT (taux de TVA 10%)</b>		
	<b>ANC&lt;20EH*</b>	<b>ANC&gt;20EH</b>
<b>Contrôle des installations neuves ou à réhabiliter</b>		
Redevance de vérification préalable du projet	<b>95 €</b>	<b>140 €</b>
Redevance de vérification de l'exécution des travaux	<b>95 €</b>	<b>145 €</b>
<b>Contrôle des installations existantes</b>		
Redevance de vérification du fonctionnement et de l'entretien	<b>95 €</b>	<b>145 €</b>
Redevance de contrôle en vue de la vente d'un bien immobilier à usage d'habitation	<b>95 €</b>	<b>145 €</b>
<b>Autre prestation</b>		
Redevance de contre-visite après travaux	<b>80 €</b>	<b>140 €</b>

*\* équivalents habitants*



# Tarification et recettes du Service

Rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Assainissement Non Collectif

EXERCICE  
2019

## ▪ **RECETTES D'EXPLOITATION DU SERVICE**

Les recettes d'exploitation de l'exercice 2019 s'élèvent à **13 995 € HT**.

Désignation	Montant pour l'année 2019 (€ HT)
Recette de contrôle de vérification préalable du projet	2700
Recette de vérification de l'exécution des travaux	2635
Recette de contrôle diagnostique, périodique de bon fonctionnement ou pour vente	7810
Recette de contre-visite	0
Aide de l'Agence de l'Eau pour animation du programme de subvention	850
<b>Total</b>	<b>13 995</b>

## Indicateurs de performances

### ▪ ÉTAT DES INSTALLATIONS

CDC				
Avis	CONFORME <sup>(3)</sup>	NON CONFORME et ne présentant pas de risque avéré <sup>(2)</sup>	NON CONFORME et présentant un risque avéré <sup>(1)</sup>	TOTAL
Nombre de contrôles diagnostiques réalisés	960	367	198	1525
Pourcentage	62,95%	24,07%	12,98%	100%

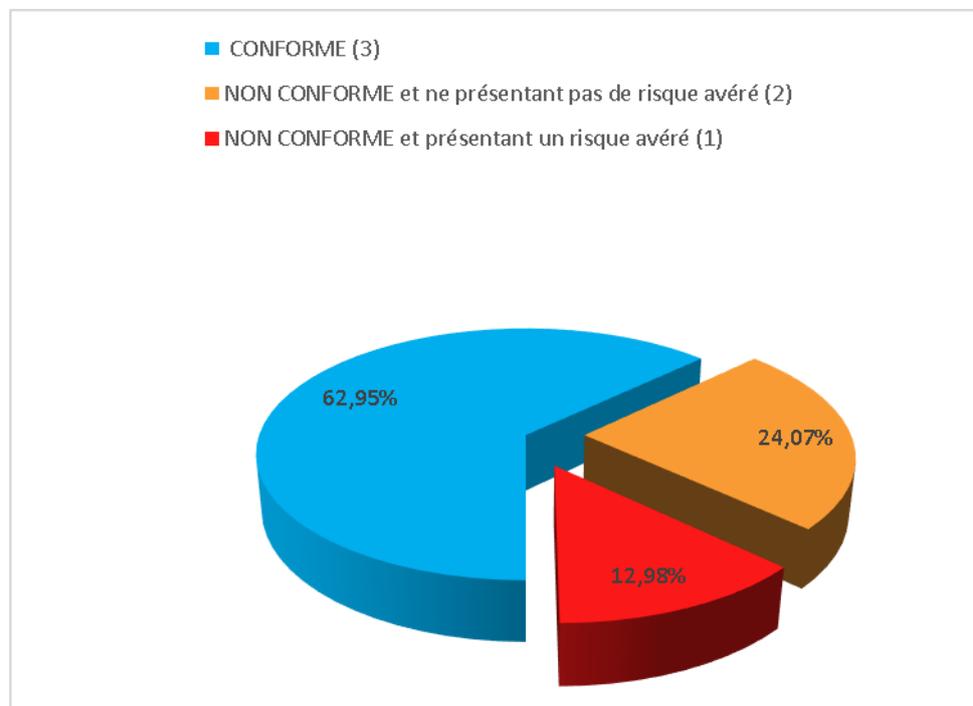
**(1) Installations non conformes et présentant un risque avéré de pollution de l'environnement ou un danger pour la santé des personnes, ou absence d'installation :**

- Si absence d'installation : mise en demeure de réaliser une installation dans les meilleurs délais
- dans les autres cas : travaux à réaliser sous 4 ans ou 1 an si vente de l'habitation

**(2) Installations non conformes et ne présentant pas de risque avéré de pollution de l'environnement ou de danger pour la santé des personnes :**

- travaux à réaliser sous 1 an si vente de l'habitation

**(3) Conforme**

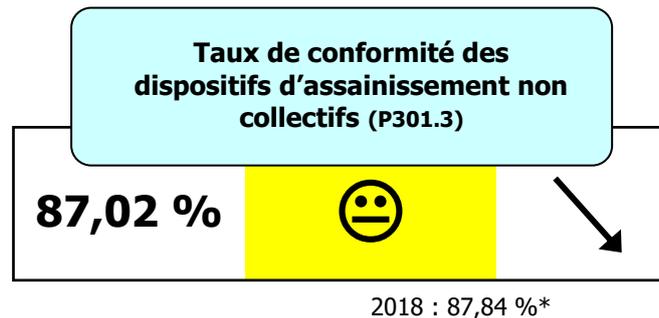




# Indicateurs de performances

## ▪ TAUX DE CONFORMITE

Avis	Conforme ou non conforme mais ne présentant pas de risque avéré	Non-conforme	Total
<b>Nombres d'installations contrôlées</b>	1327	198	1525
<b>Taux de conformité</b>	87,02%	12,98%	100%



\* la formule de calcul de cet indicateur a changé en 2016



## Financement des investissements

### ■ PRESENTATION DES PROJETS

L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a apporté une aide financière pour la réhabilitation des assainissements non collectifs prévue dans le 10<sup>ème</sup> programme de financement. Ces aides, à but d'incitation, concernent :

- Les assainissements non collectifs installés avant 1996 et qui ont fait l'objet d'un contrôle diagnostique les classant non conformes et présentant un risque avéré de pollution de l'environnement ou un danger pour la santé des personnes.
- Les habitations dépourvues d'installation.

Plusieurs programmes de subventions ont été animés par le SPANC de la Communauté de Communes Albères Côte Vermeille Illibérus afin de faire bénéficier les propriétaires éligibles, des aides de l'Agence de l'Eau.

- **Programme 2006** : 42 propriétaires ont bénéficié des aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 50% du montant des travaux, plafonnées à 3562,50€
- **Programme 2010-2013** : 23 propriétaires ont bénéficié des aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 2600€ par installation.
- **Programme 2014-2015** : 36 propriétaires ont remis en conformité leur système avec les aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 3000€ par installation.
- **Programme 2016** : 12 propriétaires ont remis en conformité leur système avec les aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 3000€ pour 11 installations et 2785,77€ pour 1 installation.
- **Programme 2017** : 5 propriétaires ont remis en conformité leur système avec les aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 3300€ par installation.
- **Programme 2018** : 4 propriétaires ont remis en conformité leur système avec les aides de l'Agence de l'Eau, à hauteur de 3300€ par installation.

Programmes	Nombre de bénéficiaires	Nombre de forfaits de subventions reversés	Total des aides allouées
<b>2006</b>	42	42	126 865,00
<b>2010-2013</b>	23	25	65 000,00
<b>2014-2015</b>	36	40	120 000,00
<b>2016</b>	12	15	44 785,77
<b>2017</b>	5	5	16 500,00
<b>2018</b>	4	4	13 200,00
<b>TOTAL</b>	<b>122</b>	<b>131</b>	<b>386 350,77 €</b>



## Faits marquants

### ➤ Réglementaires

- Publication au Journal Officiel de la nouvelle réglementation en matière d'assainissement autonome :

- Arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif
- Arrêté du 7 mars 2012 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5
- Arrêté du 3 décembre 2010 modifiant l'arrêté du 7 septembre 2009 définissant les modalités d'agrément des personnes réalisant les vidanges et prenant en charge le transport et l'élimination des matières extraites des installations d'assainissement non collectif
- Actualisation de la liste des nouveaux dispositifs de traitement agréés
- Arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif, à l'exception des installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1.2kg/j de DBO5

Les arrêtés du 27 avril 2012 et du 7 mars 2012 sont entrés en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 2012.

- Transaction immobilière : A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2011, le vendeur doit obligatoirement annexer à la promesse de vente, le document attestant de l'état de l'installation d'assainissement autonome (daté de moins de 3 ans au moment de la vente) établi à l'issue du contrôle du SPANC.

- Arrêté préfectoral n°2013123-0004 du 3 mai 2013 relatif aux modalités de mise en œuvre du plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue dans le département des Pyrénées Orientales

- Document technique en vigueur : Nomes AFNOR NF DTU 64.1 d'août 2013.

### ➤ Techniques

- Diminution des absences des usagers aux rendez-vous grâce à la mise en place de la procédure de pénalité financière et l'appui du SPANC par les mairies.

- Application des pénalités financières équivalentes à la redevance, conformément aux articles L1331-8 et L1331-11 du Code de la Santé Publique, à la suite d'une deuxième absence avec un rapport de constatation ou une main courante.

- Envoi annuel des tableaux récapitulatifs aux mairies recensant les installations non conformes présentant un risque avéré (avec obligation de travaux) et accompagnement des mairies pour l'incitation à la mise aux normes.

### ➤ Financiers

- Suppression des primes de l'Agence de l'Eau pour l'aide au fonctionnement du service depuis 2018.

- Arrêt des aides financières pour la réhabilitation des assainissements non collectifs à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

- Afin de compenser le déséquilibre budgétaire, augmentation des tarifs et instauration d'une tarification différenciée en fonction de la capacité des installations en deçà et au-delà de 20 Equivalents Habitants.

